

## Compte-rendu de la séance du 17 mars 2022 - 20h00 – Mairie de Machézal

### **Membres présents :**

BISSUEL Victoire, CHAMBOST Françoise, CHERBLANC Raphaël, DELAYE Michel, FOURNEL Béatrice, GIROUD Lucien, GUILLEMOT Olivier, LAURENT Benoît, PAIN Evelyne, PION Eric.

Mme SAUTET Christine (secrétaire de mairie).

### **Membre excusé :** RONDEPIERRE Amandine qui a donné pouvoir à Mme CHAMBOST

Mme FOURNEL ouvre la séance et propose de nommer un secrétaire de séance, Mme CHAMBOST se porte volontaire.

Mme FOURNEL soumet à l'approbation le compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2022, il est validé à l'unanimité.

Mme FOURNEL explique qu'elle va détailler le compte administratif du budget général par chapitres et sous-comptes en observant les résultats 2021 et en évoquant les prévisions pour 2022 ; il en sera de même pour le budget assainissement. Les documents ont été adressés aux conseillers municipaux par mail avec la convocation à la réunion, ils ont été édités pour ceux qui le demandaient et la commission finances a travaillé à la préparation de cette réunion spécial budget le 17 février.

L'équipe détaille l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2021 et ajuste les prévisions 2022 après discussion.

### **Approbation du compte de gestion du budget général**

Mme FOURNEL soumet à approbation le compte de gestion du budget général : avec 11 voix favorables, il est validé.

### **Vote du compte administratif du budget général**

Mme FOURNEL quitte la salle et M PION fait procéder au vote du compte administratif du budget général

En Fonctionnement, pour 2021, recettes de 381 672.50€, dépenses de 299 622.54€, résultat exercice 2021 de 82 049.96€ + reprise résultat 2020 de 87 579.84€ soit un résultat définitif de 169 629.80€

Approbation à l'unanimité (10 voix)

En Investissement, pour 2021, recettes de 204 836.87€, dépenses de 344 432.98€, résultat exercice 2021 -139 596.11€ (résultat négatif dû au remboursement de la ligne de trésorerie de 150 000 € en attente de l'encaissement des subventions travaux maison Barbeys) et reprise résultat 2020 de 212 195.79€ soit un résultat de 72 599.68€

Approbation à l'unanimité (10 voix)

Mme FOURNEL rejoint la séance

### **Affectation du résultat du budget général**

Mme FOURNEL propose d'affecter 90 000€ d'excédent de fonctionnement 2021 en Investissement pour 2022.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

### **Vote des taxes**

Mme FOURNEL indique qu'il convient alors de procéder au vote des taux de taxe foncière avant de procéder au vote du budget général 2022. Elle propose de maintenir le taux de taxe foncière sur le bâti à 30.25% et à 38.99% sur le non bâti.

Ces taux de taxe constants sont approuvés à l'unanimité.

### **Vote du budget général pour 2022**

Mme FOURNEL propose pour 2022 un équilibre du budget général à 355 681.44€ en fonctionnement

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Mme FOURNEL propose pour 2022 un équilibre de la section Investissement du budget général à 271 039.07€ (Voirie, changement chaudière ERA, sécurisation du bourg, équipement numérique de l'école)

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Approbation du compte de gestion du budget Assainissement**

Mme FOURNEL présente le compte de gestion du budget assainissement et le soumet à approbation.

Il est validé à l'unanimité.

### **Vote du compte administratif du budget Assainissement**

Mme FOURNEL quitte la salle et M PION fait procéder au vote du compte administratif du budget assainissement

En Fonctionnement, pour 2021, recettes de 18 833.39€, dépenses de 12 612.01€, résultat exercice 2021 de 6 221.38€ + reprise résultat 2020 de 7 949.61€ soit un résultat définitif de 14 170.99€.

Approbation à l'unanimité (10 voix)

En Investissement, pour 2021, recettes de 63 300.05€, dépenses de 25 291€, résultat exercice 2021 de 38 009.05€ et reprise résultat 2020 de 27 654.02€ soit un résultat de 65 663.07€

Approbation à l'unanimité (10 voix)

Mme FOURNEL rejoint la séance

### **Affectation du résultat du budget Assainissement**

Mme FOURNEL propose de conserver en fonctionnement le résultat de fonctionnement de 14 170.99€.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

### **Vote du budget Assainissement pour 2022**

Mme FOURNEL propose pour 2022 un équilibre du budget assainissement à 30 647.99€ en fonctionnement.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Mme FOURNEL propose pour 2022 un équilibre de la section Investissement du budget assainissement à 636 992.07€

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Subventions aux Associations**

Mme FOURNEL rappelle que les montants de subventions attribués aux associations sont versés à celles qui en font la demande sur présentation de leur numéro de Siret et d'un état synthétique de leurs comptes.

Pour 2021, le SOU DES ECOLES a perçu 400€, la SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE a perçu 120€ et l'OCCE (coopérative scolaire école de Machézal) a perçu 2X50€ (le virement a été effectué en double)

Après discussion, il est proposé de maintenir les montants alloués aux associations pour 2022 :

SOU DES ECOLES 400€

BOULE FRATERNELLE 120€

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE 120€

CLUB DU 3EME AGE 120€ (même si l'association est en pour parler de dissolution)

DONNEURS DE SANG 100€

OCCE 50€ (qui ne seront pas versés puisqu'il y a eu double virement en 2021)

Les votants décident à l'unanimité de valider les montants ci-dessus.

### **Projet Petit Chaperon Rouge porté par les bénévoles de la bibliothèque**

Mme FOURNEL fait part d'une demande de prise en charge financière adressée à la Mairie par la responsable bibliothèque, Mme JUSSELME dans le cadre de l'organisation de l'événement "Le mois du Petit Chaperon Rouge". Mme CHAMBOST annonce brièvement les animations prévues dans le cadre de cet événement au mois de mai, en lien avec la bibliothèque de Chirassimont. Mme FOURNEL précise que la demande porte sur la fourniture de boissons et d'un goûter pour le vernissage de l'exposition le 7 mai 2022 et la rémunération de l'intervention d'un conteur pour la cérémonie de clôture festive de l'événement le 21 mai avec un devis de 500€ HT. Mme FOURNEL rappelle que la bibliothèque est municipale et précise qu'il avait été évoqué début 2020 une inauguration par un spectacle de cette nouvelle bibliothèque, la pandémie ayant empêché tout événement. Elle propose donc de répondre favorablement à la demande de Mme JUSSELME. Après discussion, l'équipe municipale autorise Mme FOURNEL à valider le devis de l'artiste conteur.

## Soutien à l'Ukraine

Mme FOURNEL évoque une réunion des Maires des communes de l'arrondissement de Roanne au sujet d'un soutien à l'Ukraine, les membres du conseil municipal ont reçu en amont le compte-rendu de cette réunion. La sous-préfecture recense les logements vacants pour accueillir des familles ukrainiennes. La participation des communes peut consister en la mise à disposition de logements et/ou une participation financière pour équiper ces logements (1€ par habitant). Après discussion, les membres du conseil décident de contribuer à hauteur de 1€ par habitant au pot commun pour l'arrondissement de Roanne. Il est bien entendu que chacun peut effectuer des dons (argent, denrées, produits d'hygiène...), décider d'accueillir à titre privé des réfugiés, de nombreuses associations nationales ou plus locales communiquent actuellement à ce sujet.

## Questions diverses

- Mme FOURNEL reprend l'historique de la demande de Mme LE BLANC, orthophoniste, qui est à la recherche d'un local pour exercer son activité. Lors de la visite de l'ancienne salle de classe route de Chirassimont, cette dernière s'est positionnée favorablement et a émis le souhait de ne louer qu'une partie du local (ex salle de classe uniquement et non annexe). Ce qui implique d'installer une cloison entre les deux pièces et de revoir le montant estimé du loyer. Mme LE BLANC s'engage à régler l'achat des matériaux nécessaires et demande à la commune d'installer la cloison. M CHERBLANC a pris les mesures et dressé une liste des matériaux. Il est prévu de faire installer une cloison facile à enlever par la suite par M BILLAUD. M CHERBLANC préconise également d'établir un bail précaire de location entre la commune et cette praticienne de santé. Concernant le montant du loyer, après discussion, il est fixé à 330€ + 70€ de charges (les compteurs d'électricité et d'eau n'étant pas indépendants pour ce local). Mme FOURNEL va revoir Mme LE BLANC pour lui faire part de ces décisions, l'activité de l'orthophoniste étant prévue de débiter sur la commune avant fin avril.
- Le pot de départ en retraite de Jean Paul GAREL n'ayant pu avoir lieu en janvier, il est fixé au 2 avril, toujours en comité restreint pour rester prudents face au contexte sanitaire.
- Mme FOURNEL propose un groupe de travail au sujet du remplacement de la chaudière de la salle d'animation et du projet éolien : la date du 28 mars est retenue, sont invités à participer tous les membres du conseil qui le souhaitent, une visite du 3ème logement de la maison Barbeys dont les travaux sont en train de se terminer aura lieu en début de rencontre.
- M DELAYE propose une réunion sur le thème de la petite enfance pour évoquer le problème de garde des jeunes enfants, Mme PAIN prenant sa retraite en août, il ne restera plus qu'une assistante maternelle sur la commune et des familles rencontrent des difficultés. Mme FOURNEL répond que 2 assistantes maternelles sont en cours d'installation sur Machézal.
- La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au 21 avril à 20H30
- Mme PAIN fait le point sur les travaux du 3ème logement de la maison Barbeys : l'entreprise DELORME a fini, l'entreprise COTTON a presque terminé et l'installation a été validée par Consuel, l'entreprise CHAMBOST a posé l'escalier, l'entreprise GIRAUD doit intervenir dans les prochains jours pour la plomberie et l'entreprise CREABOIS également pour le remplacement du vitrage de la cuisine. M BILLAUD, agent communal, va effectuer la pose de la cuisine avec M CHERBLANC et M DELAYE, pour la découpe du plan de travail, l'entreprise CHAMBOST pourra intervenir si besoin, cette

prestation sera facturée 30€. M CHERBLANC présente un plan 3D de l'aménagement de la cuisine retenu en commission bâtiments et la liste des éléments qui seront commandés chez BRICO DÉPOT pour retrait en drive (coût de 2 200€ contre 5 000€ la même cuisine pose comprise chez IXINA).

- Mme CHAMBOST demande si un retour de la famille LEYDIER est parvenu en mairie suite au courrier adressé par l'ensemble de l'équipe municipale. Mme FOURNEL répond qu'aucune réponse n'a été reçue à ce jour.
- M DELAYE a transmis aux conseillers le compte rendu de la commission urbanisme Copler, Mme FOURNEL va relancer l'architecte paysager, Mme JAMMES au sujet de la plantation de haies
- Mme FOURNEL présente un 1er planning établi pour la tenue du scrutin des élections présidentielles des 10 et 24 avril prochains. Des habitants se sont manifestés pour assurer des permanences, ils seront sollicités avec plaisir ! Dans l'état actuel des choses, le scrutin se tiendra en Mairie de 8H à 19H. Le planning provisoire sera transmis aux conseillers avant validation puis celui des élections législatives des 12 et 19 juin sera établi par la suite.
- M CHERBLANC informe que M BILLAUD a effectué l'entretien des fossés de la commune, une rigoleuse a été louée : ce travail a été remarqué par beaucoup. D'une manière générale, le travail de M BILLAUD est très apprécié.
- Mme PAIN fait part des remerciements des familles pour les colis offerts aux aînés de la commune.

La séance est levée à 0H10.

## Compte-rendu de la séance du 17 mars 2022 - 20h00 – Mairie de Machézal

### **Membres présents :**

BISSUEL Victoire, CHAMBOST Françoise, CHERBLANC Raphaël, DELAYE Michel, FOURNEL Béatrice, GIROUD Lucien, GUILLEMOT Olivier, LAURENT Benoît, PAIN Evelyne, PION Eric.

Mme SAUTET Christine (secrétaire de mairie).

**Membre excusé :** RONDEPIERRE Amandine qui a donné pouvoir à Mme CHAMBOST

Mme FOURNEL ouvre la séance et propose de nommer un secrétaire de séance, Mme CHAMBOST se porte volontaire.

Mme FOURNEL soumet à l'approbation le compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2022, il est validé à l'unanimité.

Mme FOURNEL explique qu'elle va détailler le compte administratif du budget général par chapitres et sous-comptes en observant les résultats 2021 et en évoquant les prévisions pour 2022 ; il en sera de même pour le budget assainissement. Les documents ont été adressés aux conseillers municipaux par mail avec la convocation à la réunion, ils ont été édités pour ceux qui le demandaient et la commission finances a travaillé à la préparation de cette réunion spécial budget le 17 février.

L'équipe détaille l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2021 et ajuste les prévisions 2022 après discussion.

### **Approbation du compte de gestion du budget général**

Mme FOURNEL soumet à approbation le compte de gestion du budget général : avec 11 voix favorables, il est validé.

### **Vote du compte administratif du budget général**

Mme FOURNEL quitte la salle et M PION fait procéder au vote du compte administratif du budget général

En Fonctionnement, pour 2021, recettes de 381 672.50€, dépenses de 299 622.54€, résultat exercice 2021 de 82 049.96€ + reprise résultat 2020 de 87 579.84€ soit un résultat définitif de 169 629.80€

Approbation à l'unanimité (10 voix)

En Investissement, pour 2021, recettes de 204 836.87€, dépenses de 344 432.98€, résultat exercice 2021 -139 596.11€ (résultat négatif dû au remboursement de la ligne de trésorerie de 150 000 € en attente de l'encaissement des subventions travaux maison Barbeys) et reprise résultat 2020 de 212 195.79€ soit un résultat de 72 599.68€

Approbation à l'unanimité (10 voix)

Mme FOURNEL rejoint la séance

### **Affectation du résultat du budget général**

Mme FOURNEL propose d'affecter 90 000€ d'excédent de fonctionnement 2021 en Investissement pour 2022.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

### **Vote des taxes**

Mme FOURNEL indique qu'il convient alors de procéder au vote des taux de taxe foncière avant de procéder au vote du budget général 2022. Elle propose de maintenir le taux de taxe foncière sur le bâti à 30.25% et à 38.99% sur le non bâti.

Ces taux de taxe constants sont approuvés à l'unanimité.

### **Vote du budget général pour 2022**

Mme FOURNEL propose pour 2022 un équilibre du budget général à 355 681.44€ en fonctionnement

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Mme FOURNEL propose pour 2022 un équilibre de la section Investissement du budget général à 271 039.07€ (Voirie, changement chaudière ERA, sécurisation du bourg, équipement numérique de l'école)

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Approbation du compte de gestion du budget Assainissement**

Mme FOURNEL présente le compte de gestion du budget assainissement et le soumet à approbation.

Il est validé à l'unanimité.

### **Vote du compte administratif du budget Assainissement**

Mme FOURNEL quitte la salle et M PION fait procéder au vote du compte administratif du budget assainissement

En Fonctionnement, pour 2021, recettes de 18 833.39€, dépenses de 12 612.01€, résultat exercice 2021 de 6 221.38€ + reprise résultat 2020 de 7 949.61€ soit un résultat définitif de 14 170.99€.

Approbation à l'unanimité (10 voix)

En Investissement, pour 2021, recettes de 63 300.05€, dépenses de 25 291€, résultat exercice 2021 de 38 009.05€ et reprise résultat 2020 de 27 654.02€ soit un résultat de 65 663.07€

Approbation à l'unanimité (10 voix)

Mme FOURNEL rejoint la séance

### **Affectation du résultat du budget Assainissement**

Mme FOURNEL propose de conserver en fonctionnement le résultat de fonctionnement de 14 170.99€.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

### **Vote du budget Assainissement pour 2022**

Mme FOURNEL propose pour 2022 un équilibre du budget assainissement à 30 647.99€ en fonctionnement.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Mme FOURNEL propose pour 2022 un équilibre de la section Investissement du budget assainissement à 636 992.07€

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Subventions aux Associations**

Mme FOURNEL rappelle que les montants de subventions attribués aux associations sont versés à celles qui en font la demande sur présentation de leur numéro de Siret et d'un état synthétique de leurs comptes.

Pour 2021, le SOU DES ECOLES a perçu 400€, la SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE a perçu 120€ et l'OCCE (coopérative scolaire école de Machézal) a perçu 2X50€ (le virement a été effectué en double)

Après discussion, il est proposé de maintenir les montants alloués aux associations pour 2022 :

SOU DES ECOLES 400€

BOULE FRATERNELLE 120€

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE 120€

CLUB DU 3EME AGE 120€ (même si l'association est en pour parler de dissolution)

DONNEURS DE SANG 100€

OCCE 50€ (qui ne seront pas versés puisqu'il y a eu double virement en 2021)

Les votants décident à l'unanimité de valider les montants ci-dessus.

### **Projet Petit Chaperon Rouge porté par les bénévoles de la bibliothèque**

Mme FOURNEL fait part d'une demande de prise en charge financière adressée à la Mairie par la responsable bibliothèque, Mme JUSSELME dans le cadre de l'organisation de l'événement "Le mois du Petit Chaperon Rouge". Mme CHAMBOST annonce brièvement les animations prévues dans le cadre de cet événement au mois de mai, en lien avec la bibliothèque de Chirassimont. Mme FOURNEL précise que la demande porte sur la fourniture de boissons et d'un goûter pour le vernissage de l'exposition le 7 mai 2022 et la rémunération de l'intervention d'un conteur pour la cérémonie de clôture festive de l'événement le 21 mai avec un devis de 500€ HT. Mme FOURNEL rappelle que la bibliothèque est municipale et précise qu'il avait été évoqué début 2020 une inauguration par un spectacle de cette nouvelle bibliothèque, la pandémie ayant empêché tout événement. Elle propose donc de répondre favorablement à la demande de Mme JUSSELME. Après discussion, l'équipe municipale autorise Mme FOURNEL à valider le devis de l'artiste conteur.

## Soutien à l'Ukraine

Mme FOURNEL évoque une réunion des Maires des communes de l'arrondissement de Roanne au sujet d'un soutien à l'Ukraine, les membres du conseil municipal ont reçu en amont le compte-rendu de cette réunion. La sous-préfecture recense les logements vacants pour accueillir des familles ukrainiennes. La participation des communes peut consister en la mise à disposition de logements et/ou une participation financière pour équiper ces logements (1€ par habitant). Après discussion, les membres du conseil décident de contribuer à hauteur de 1€ par habitant au pot commun pour l'arrondissement de Roanne. Il est bien entendu que chacun peut effectuer des dons (argent, denrées, produits d'hygiène...), décider d'accueillir à titre privé des réfugiés, de nombreuses associations nationales ou plus locales communiquent actuellement à ce sujet.

## Questions diverses

- Mme FOURNEL reprend l'historique de la demande de Mme LE BLANC, orthophoniste, qui est à la recherche d'un local pour exercer son activité. Lors de la visite de l'ancienne salle de classe route de Chirassimont, cette dernière s'est positionnée favorablement et a émis le souhait de ne louer qu'une partie du local (ex salle de classe uniquement et non annexe). Ce qui implique d'installer une cloison entre les deux pièces et de revoir le montant estimé du loyer. Mme LE BLANC s'engage à régler l'achat des matériaux nécessaires et demande à la commune d'installer la cloison. M CHERBLANC a pris les mesures et dressé une liste des matériaux. Il est prévu de faire installer une cloison facile à enlever par la suite par M BILLAUD. M CHERBLANC préconise également d'établir un bail précaire de location entre la commune et cette praticienne de santé. Concernant le montant du loyer, après discussion, il est fixé à 330€ + 70€ de charges (les compteurs d'électricité et d'eau n'étant pas indépendants pour ce local). Mme FOURNEL va revoir Mme LE BLANC pour lui faire part de ces décisions, l'activité de l'orthophoniste étant prévue de débiter sur la commune avant fin avril.
- Le pot de départ en retraite de Jean Paul GAREL n'ayant pu avoir lieu en janvier, il est fixé au 2 avril, toujours en comité restreint pour rester prudents face au contexte sanitaire.
- Mme FOURNEL propose un groupe de travail au sujet du remplacement de la chaudière de la salle d'animation et du projet éolien : la date du 28 mars est retenue, sont invités à participer tous les membres du conseil qui le souhaitent, une visite du 3ème logement de la maison Barbeys dont les travaux sont en train de se terminer aura lieu en début de rencontre.
- M DELAYE propose une réunion sur le thème de la petite enfance pour évoquer le problème de garde des jeunes enfants, Mme PAIN prenant sa retraite en août, il ne restera plus qu'une assistante maternelle sur la commune et des familles rencontrent des difficultés. Mme FOURNEL répond que 2 assistantes maternelles sont en cours d'installation sur Machézal.
- La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au 21 avril à 20H30
- Mme PAIN fait le point sur les travaux du 3ème logement de la maison Barbeys : l'entreprise DELORME a fini, l'entreprise COTTON a presque terminé et l'installation a été validée par Consuel, l'entreprise CHAMBOST a posé l'escalier, l'entreprise GIRAUD doit intervenir dans les prochains jours pour la plomberie et l'entreprise CREABOIS également pour le remplacement du vitrage de la cuisine. M BILLAUD, agent communal, va effectuer la pose de la cuisine avec M CHERBLANC et M DELAYE, pour la découpe du plan de travail, l'entreprise CHAMBOST pourra intervenir si besoin, cette

prestation sera facturée 30€. M CHERBLANC présente un plan 3D de l'aménagement de la cuisine retenu en commission bâtiments et la liste des éléments qui seront commandés chez BRICO DÉPOT pour retrait en drive (coût de 2 200€ contre 5 000€ la même cuisine pose comprise chez IXINA).

- Mme CHAMBOST demande si un retour de la famille LEYDIER est parvenu en mairie suite au courrier adressé par l'ensemble de l'équipe municipale. Mme FOURNEL répond qu'aucune réponse n'a été reçue à ce jour.
- M DELAYE a transmis aux conseillers le compte rendu de la commission urbanisme Copler, Mme FOURNEL va relancer l'architecte paysager, Mme JAMMES au sujet de la plantation de haies
- Mme FOURNEL présente un 1er planning établi pour la tenue du scrutin des élections présidentielles des 10 et 24 avril prochains. Des habitants se sont manifestés pour assurer des permanences, ils seront sollicités avec plaisir ! Dans l'état actuel des choses, le scrutin se tiendra en Mairie de 8H à 19H. Le planning provisoire sera transmis aux conseillers avant validation puis celui des élections législatives des 12 et 19 juin sera établi par la suite.
- M CHERBLANC informe que M BILLAUD a effectué l'entretien des fossés de la commune, une rigoleuse a été louée : ce travail a été remarqué par beaucoup. D'une manière générale, le travail de M BILLAUD est très apprécié.
- Mme PAIN fait part des remerciements des familles pour les colis offerts aux aînés de la commune.

La séance est levée à 0H10.